



CHEZ VOUS

VOTRE ÉDITION **PICARDIE MARITIME**

Vers une reconnaissance de catastrophe naturelle

Tempête Goretti. Le préfet Rollon Mouchel-Blaisot est venu à Cayeux-sur-Mer comprendre le phénomène qui a causé tant de dégâts lors de la tempête Goretti le 9 janvier 2026. Plusieurs mesures ont été annoncées.

REPÈRES

● Dans la nuit de jeudi 8 à vendredi 9 janvier 2026, la tempête Goretti a soufflé sur le littoral samarien. À Cayeux-sur-Mer, un coefficient de marée de 72 et un vent Sud/Sud-Ouest n'aurait rien de mauvais, mais la présence du noyau dépressionnaire a fait se déchaîner les vents, jusqu'à 125 km/h, avec une houle passée de 9 à 10,5 mètres.

● Jusqu'au 11 janvier, les pompiers étaient à l'œuvre pour pomper l'eau dans les caves (une quarantaine) et les habitations (une dizaine) inondées.

● Un collectif de riverains mécontents s'est créé et a diffusé une pétition pour faire accélérer les travaux du boulevard Sizaire dont la principale fonction est la protection contre la mer.

Magali Mustioli-Hercé

Journaliste
mmustioli@courrier-picard.fr

Fallait-il une tempête pour accélérer les choses ? On parle souvent d'un mal pour un bien. Goretti, avec la violence de ses vents, va permettre d'accélérer les travaux

de lutte contre la mer. La tempête a provoqué une surverse dans la nuit de jeudi 8 à vendredi 9 janvier 2026 : l'eau est passée par-dessus la digue de galets et est entrée dans le centre-ville de Cayeux-sur-Mer, entraînant une partie du muret le long du boulevard maritime, charriant galets et sédiments dans les rues, inondant des maisons.

Reconnaissance de catastrophe naturelle

Vendredi 16 janvier 2026, le préfet de la Somme, Rollon Mouchel-Blaisot, est venu sur le littoral se rendre compte des dégâts et discuter des solutions envisageables. Le premier constat remet la réalité en face des décideurs : « notre carte des aléas sur le risque de submersion marine, de 2014, doit être réactualisée. Les événements sont plus fréquents, plus forts. Le changement climatique, le recul du trait de côte, ici ce n'est pas une vue de l'esprit, c'est une réalité ». Remettre cet outil à jour demandera des études et des mois. Mais l'heure est à l'action pour les sinistrés de Cayeux-sur-Mer. Le maire, Jean-Paul Lecomte, va déposer un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. « De nombreuses caves et une dizaine d'habitations ont été inondées. »

Des travaux d'urgence

Des travaux d'urgence ont aussi été décidés. Car la vraie saison des tempêtes s'étend de février à avril, avec des coefficients dits de grande marée. Goretti

n'est peut-être qu'un début et les installations doivent pouvoir arrêter les prochains événements. 110 000 tonnes de galets vont être replacées dans les casiers des 104 épis. « On a perdu 50 cm sur le haut de la crête de la digue. Beaucoup de casiers ont perdu énormément de galets. Il faut renforcer la digue pour affronter les prochaines tempêtes », explique Jean-Paul Lecomte. Mers-les-Bains et le hable d'Ault verront aussi un apport de galets, les plages de Fort-Mahon et Quend bénéficieront de rechargements en sable. La totalité de ces travaux d'urgence est chiffrée entre 800 000 et un million d'euros.

Anticiper l'avenir

La dernière action de l'État sera de favoriser les travaux structurant sur le littoral. Pour Cayeux-sur-Mer, cela signifie faciliter la réalisation du projet à douze millions d'euros que représente le boulevard maritime. Et des Cayolais de rappeler « Le temps perdu avec les choux marins (espèce protégée) à déplanter pour les préserver alors qu'ils s'essaient d'eux-mêmes ».

« Il faut anticiper l'avenir et ne pas subir, il faut avoir la même connaissance du recul du trait de côte, insiste le préfet de la Somme, identifier les zones à protéger, peut-être les zones sur lesquelles on ne pourra pas protéger et alors se demander ce que l'on fait pour reculer. Mais nous préparer, c'est trouver des solutions durables pour les habitants et pour les activités économiques comme agricoles ». ●

Enfin des travaux durables annoncés à Quend et Fort-Mahon-Plage

Les maires de Fort-Mahon et Quend étaient présents vendredi matin pour accompagner le préfet Rollon Mouchel-Blaisot dans sa découverte des dégâts laissés par Goretti, comme à Cayeux, la tempête a permis de débloquent des demandes pour des travaux importants jusqu'à toujours remis à plus tard ou dépourvus d'autorisation. À Quend, il s'agit de protéger la plage par un enrochement et de prolonger la langue de béton au pied du perré pour que

les vagues cessent de creuser en emportant le sable. Cet automne, la ville avait budgété 800 000 euros pour ces travaux et la remise en état des ganivelles et chevrons de bois qui stabilisent les dunes. « Nous allons pouvoir couler le béton, soit en juin, soit en septembre. on va chercher les entreprises. le phénomène d'urgence a été reconnu », annonce Marc Volant, maire de Quend, à l'issue de la réunion de travail avec le préfet.

Enrocher pour casser les vagues

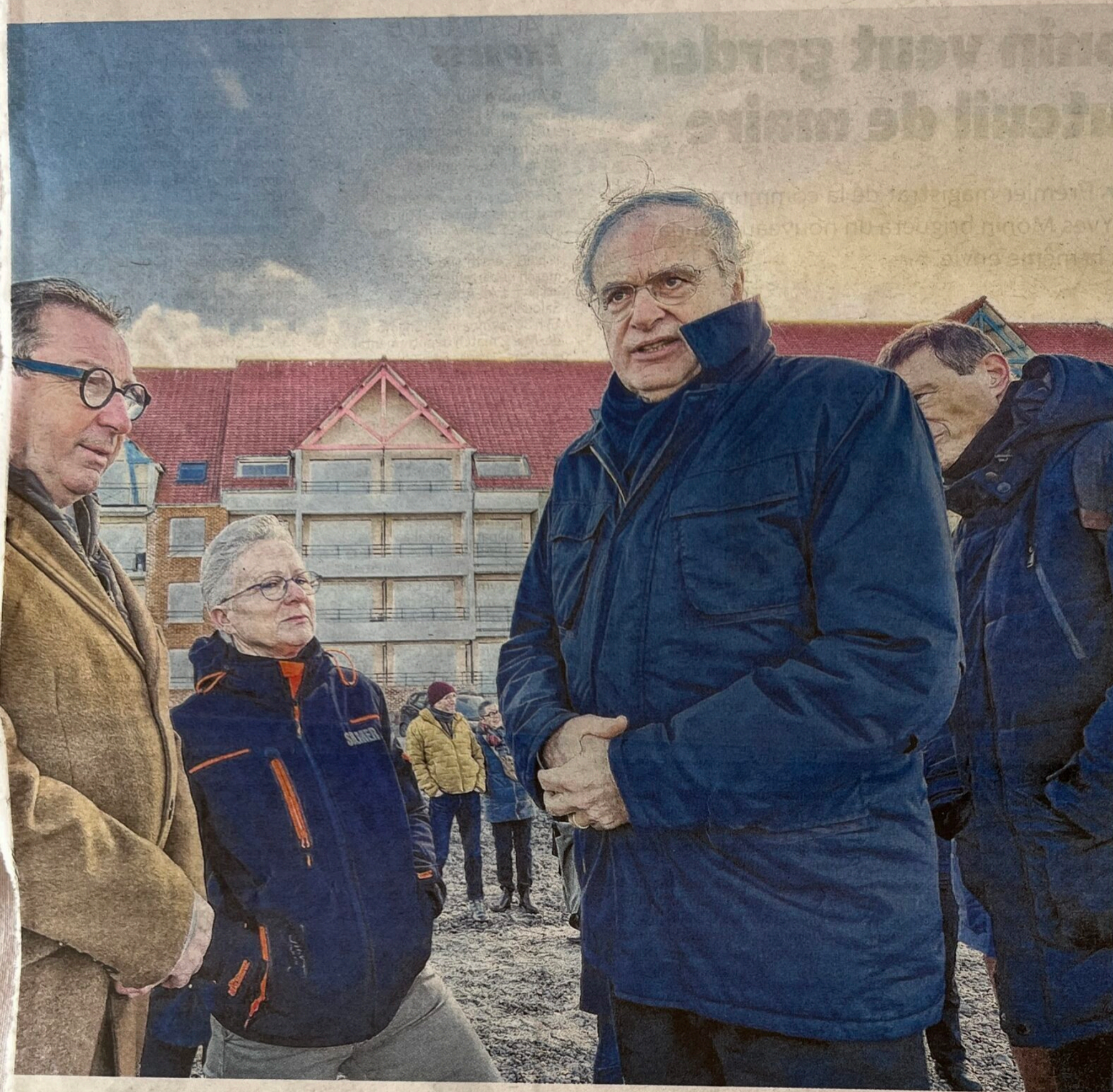
À Fort-Mahon, les agents municipaux jouent aux Shadoks, prélevant régulièrement du sable au nord de la

plage pour le remettre au Sud où la mer grignote le cordon dunaire. Pour résoudre le problème, la municipalité a acquis un terrain où elle souhaite installer des enrochements pour casser les vagues. « Nous avons l'autorisation de poser des enrochements pour octobre ou novembre, se réjouit le maire de la station, Alain Baillet. La dune a reculé, il manque 30000 m³ qu'il faut remettre pour protéger les 450 logements juste derrière. En attendant les études pour bien poser les enrochements et leur installation, on a l'accord de reprendre du sable sur la concession ». L'ensemble de ces travaux représente un million d'euros. ● M. M.-H.



À Fort-Mahon, une bande de sable de 7 à 8 mètres de large sur 10 mètres de long a été enlevée par la force des vagues dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 janvier 2026. **Emmanuelle Lebon**





De g. à d., Jean-Paul Lecomte, maire de Cayeux-sur-Mer, Brigitte Pagès de l'entreprise Silmer, le préfet de la Somme Rollon Mouchel-Blaisot, sur la plage de Cayeux pour constater les dégâts et les besoins.
Magali Mustioli-Hercé



Wilfrid Winieski voudrait que le muret du boulevard maritime soit réhaussé dès maintenant et les noues prévues pour évacuer l'eau soient creusées. Magali Mustioli-Hercé

Une pétition pour sécuriser le boulevard maritime de Cayeux-sur-Mer

Wilfrid Winieski, résident secondaire à Cayeux-sur-Mer depuis 2013, a subi la tempête Goretti de plein fouet. « J'avais conscience du risque, mais jamais nous n'avions été inondés, à part un peu d'eau dans la cave une fois », se souvient-il.

200 signatures

L'eau est entrée de deux côtés différents dans son terrain, rue Saint-Joseph, balayant au passage le mur en briques qui le sépare de son voisin et arrachant une partie d'un mur d'une grange. « Aujourd'hui elle est étayée pour tenir debout et d'importants travaux vont être nécessaires dans mon jardin pour la sauver, elle

est habitée par les voisins, explique Wilfrid Winieski. Puis il énumère : dans la maison, l'eau est montée à 80, 90 cm et a mis plusieurs jours à s'évacuer alors que dans les rues, en quatre heures elle était repartie. On se pose des questions sur l'évacuation... Les structures sont touchées, il y a plus de dégâts qu'il n'y paraît. Nous avons perdu beaucoup d'effets personnels, livres, mobilier, électroménager. nous attendons une expertise de notre assurance et une contre-expertise demandée à un ami. »

Une contre-expertise, déjà, parce que Wilfrid Winieski a monté un collectif avec une dizaine de riverains également touchés par la tem-

pête. La première action est de diffuser une pétition pour demander des travaux de sécurisation du boulevard. « On agit. La pétition a déjà remporté plus de 200 signatures, de résidents secondaires, amoureux de Cayeux mais aussi de Cayolais. On vit ailleurs, alors on a la parole plus libre. Les Cayolais ne diront jamais rien, ici c'est l'omerta, un monde à part. Il y a une certaine agressivité envers les résidents secondaires, dès qu'on pose une question, regrette-t-il. Mais le risque, c'est que les gens n'achètent plus de maison à Cayeux. Le boulevard est déjà défoncé, on peut creuser les noues et le muret peut être réhaussé dès maintenant. » ● M. M.-H.